



**Vous rencontrez
une **difficulté** avec l'hôpital ?
Vous souhaitez formuler
une **réclamation** ou des remarques ?
Vous avez des suggestions ou
des **améliorations** à proposer ?**

Les représentants des usagers sont là pour vous aider !

Ce sont des patients bénévoles désignés par l'ARS,
qui s'engagent pour les patients.

LEURS MISSIONS



Ils sont votre porte-parole vis-à-vis des soignants et de l'hôpital



Ils veillent au respect et à la promotion des droits des patients au sein de l'hôpital



Ils contribuent à l'amélioration de la qualité et à la sécurité des soins au sein de l'hôpital



Vous pouvez contacter les représentants des usagers par mail :

representant-usagers@ch-niort.fr

Comment le représentant des usagers peut-il vous aider ?

Il vous accompagne dans vos remarques et réclamations par :

- Une écoute attentive (par téléphone, par mail, sur rendez-vous ...)
- Un soutien lors d'un entretien avec l'hôpital
- Une capacité d'orientation et de conseil
- Une aide pour relancer votre dossier

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vos remarques et observations sont communiquées à la Commission des Usagers, composée notamment des représentants des usagers. Son rôle est d'améliorer l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients.

Vous pouvez trouver des informations sur la Commission des Usagers à l'Espace des Usagers dans le hall de l'hôpital, sur le site internet de l'hôpital, ou dans le livret d'accueil de l'établissement.